



Le modèle irlandais est-il approprié au Québec?

Réveillé dans les années 90, le tigre celtique rugit toujours. La recette, qu'on a maintes fois entendue, est toute simple: baissez les impôts, et les investisseurs étrangers se bousculeront au portillon. En Irlande, ça fonctionne. Le Québec devrait-il s'en inspirer?

Par Daniel Audet, ex-conseiller politique

On a vanté les mérites du *Wirtschaftswunder*¹ réalisé par la République fédérale d'Allemagne (RFA) après la Seconde Guerre mondiale, mais aujourd'hui, notre attention se porte sur le miracle économique des tigres asiatiques² ou sur celui du tigre celtique³. Un des ingrédients de cette croissance exceptionnelle est le concept d'économie sociale de marché.

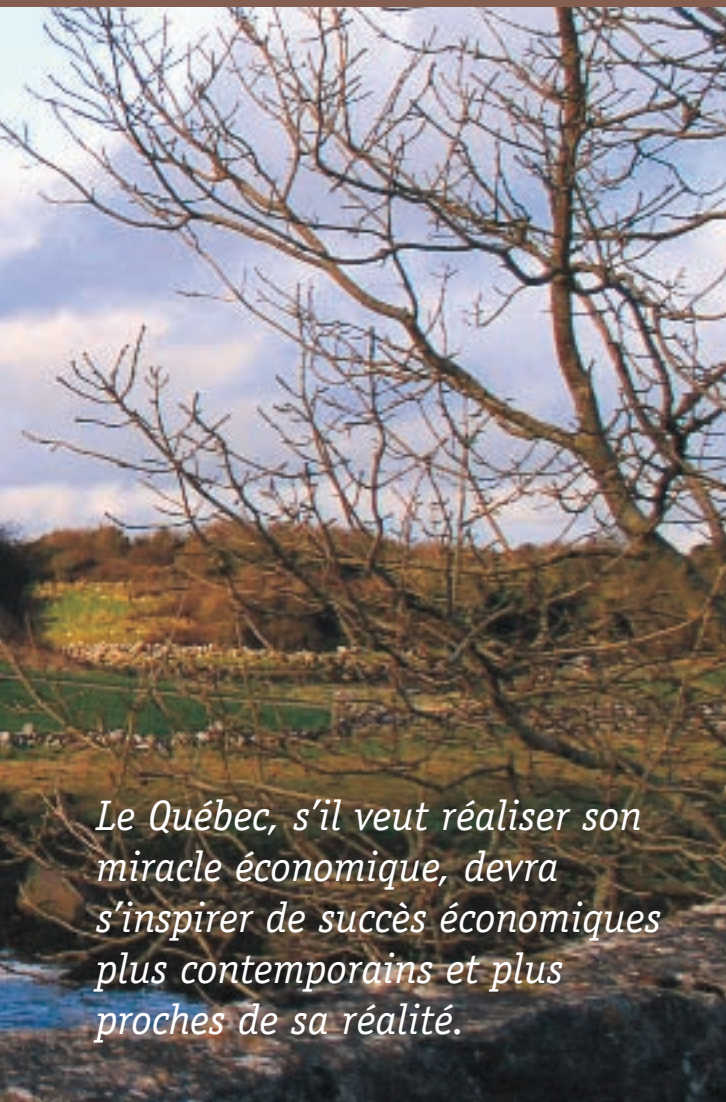
Le modèle rhénan⁴, qui avait inspiré plusieurs succès économiques (notamment aux Pays-Bas, en Suisse, dans les pays scandinaves et même au Japon), est désormais dépassé⁵. Les pays occidentaux

doivent maintenant relever les défis posés, en ce début de millénaire, par les économies émergentes, les délocalisations et la situation démographique inquiétante. La libéralisation des échanges commerciaux et la mobilité croissante des biens, des services, des capitaux et des personnes font en sorte qu'une gestion trop centralisée de l'économie a tendance à freiner la croissance du PIB.

En ce qui concerne le Québec, s'il veut réaliser son miracle économique, il devra s'inspirer de succès économiques plus contemporains et plus proches de sa réalité. De tous les cas récents — et il y en a plusieurs —, c'est celui de l'Irlande, avec ses 4 300 000 habitants, qui constitue le modèle le plus approprié au Québec.

Originaire de Québec, M^e Daniel Audet est bachelier en philosophie (Ottawa) et en droit (Montréal). Il a été tour à tour journaliste, avocat, directeur de cabinet, dirigeant d'entreprises et diplomate. Le droit, les affaires, les communications, l'économie, les relations internationales et la politique font partie de sa vie depuis plus d'une vingtaine d'années. M^e Audet a été et demeure administrateur de diverses sociétés ainsi que membre de plusieurs organisations. Il est présentement premier vice-président du Conseil du patronat du Québec.





Le Québec, s'il veut réaliser son miracle économique, devra s'inspirer de succès économiques plus contemporains et plus proches de sa réalité.

photo : Shutterstock

Irlande: miracle ou mirage économique?

En une période relativement courte, l'Irlande, qui se classait parmi les pays les plus pauvres d'Europe au milieu des années 80, est devenue, dans les années 90, l'un des plus riches du monde, battant des records de croissance du PIB.

Le taux de croissance économique moyen de l'Irlande pour la période 1993-2006 s'est établi à 8 %, contre 3,6 % pour la période 1980-1993, et ce, malgré le ralentissement qu'elle a connu de 2001 à 2003⁶. Le taux de chômage national a diminué, passant de 18 % en 1988 à 4,4 % en 2006. Pendant ce temps, la dette publique irlandaise a diminué partiellement, pour s'établir à 30 % du PIB, soit l'un des taux les plus faibles d'Europe⁷.

Certains sont tentés de conclure, sur le continent et également au Royaume-Uni, que c'est le Fonds européen de développement régional (FEDER) qui a sorti l'Irlande de sa misère relative. Comme

c'est le cas lorsqu'on analyse les effets réels qu'a produits le plan Marshall, en 1948, sur le *Wirtschaftswunder*, tous ne s'entendent pas sur l'importance relative que le FEDER et les autres sources d'aide financière — surtout structurelle — de l'Europe ont eue dans le succès économique de l'Irlande depuis bientôt 20 ans. Il est vrai que l'Irlande a reçu 30 milliards d'euros entre 1973 et 1999⁸, mais l'argument ne résiste pas à l'analyse.

À titre comparatif, la Grèce et le Portugal ont reçu des sommes sensiblement plus élevées — sous forme d'aides de l'Union européenne — que l'Irlande au cours de la même période. Or, ces deux pays sont encore bien en dessous de la moyenne communautaire sur le plan du PIB, contrairement à l'Irlande, dont le PIB était confortablement installé à 142 % de la moyenne en 2006⁹.

Voici ce qu'en dit un rapport du Sénat français: «Si les études divergent sur la part de l'expansion irlandaise des années 90 imputable aux aides européennes, celle-ci ne dépasse guère le tiers des taux de croissance réalisés. De surcroît, les aides européennes ne sauraient apparaître comme la cause mécanique du "miracle irlandais", celui-ci ayant débuté 20 ans après l'adhésion du pays à la Communauté européenne et s'étant poursuivi jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire au-delà de la quasi-disparition des aides¹⁰.»

Par ailleurs, ces aides européennes ont été investies à bon escient par les Irlandais, c'est-à-dire dans les infrastructures et dans l'éducation plutôt que dans les «dépenses d'épicerie» non structurantes¹¹. C'est un peu comme si le Québec avait employé la majeure partie des transferts de péréquation fédéraux afin de construire ses infrastructures et de les entretenir plutôt que de créer des programmes et de tenter en vain, année après année, de boucler des budgets équilibrés.

Vivre selon ses moyens et s'enrichir

La stratégie de développement économique de l'Irlande repose sur un double objectif: rendre le pays attrayant et compétitif¹².

Un peu à la manière traditionnelle québécoise, mais faisant preuve d'une solidarité nationale clairement mieux assumée que celle des Québécois, les Irlandais ont conclu un pacte social sur la base de la Strategy for Development¹³ préparée par le National Economic and Social Council (NESC)¹⁴ pour sortir leur pays de sa misère relative. C'est en 1987 que les partenaires sociaux ont enfin accouché d'un premier programme de relance économique, désigné sous le nom de Program for National Recovery (PNR)¹⁵.

Vu du Québec, ce document étonne par son réalisme, tant sur les plans politique qu'économique. En effet, il en ressort que, pour les Irlandais, la création de la richesse doit précéder sa répartition! Cependant, des objectifs d'équité sociale étaient prévus au cœur même des réformes du partenariat social (*social partnership*).



photo : Shutterstock

L'IRLANDE: UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BONNE SANTÉ ÉCONOMIQUE

D'ailleurs, les dépenses publiques ont effectivement doublé en une décennie (1993-2006), sans qu'on ait même eu à augmenter les prélèvements obligatoires¹⁶, grâce aux excédents budgétaires annuels d'une Irlande en plein miracle économique! Jamais le PNR n'a renoncé à maintenir l'équilibre entre l'équité sociale et la compétitivité pour assurer le développement à long terme de l'Irlande. Le Québec, quant à lui, a depuis longtemps rompu cet équilibre.

Plutôt que de créer des programmes de dépenses publiques à la mesure de ses moyens et de travailler à s'enrichir de façon à accroître l'égalité des chances pour tous, le Québec a préféré singer des sociétés plus riches et vivre à crédit.

Deux leviers essentiels ont été définis pour atteindre les objectifs du PNR:

- ▶ une fiscalité des sociétés et un corpus de règlements des plus compétitifs;
- ▶ un droit du travail flexible. Le programme réservait également une large place aux nouvelles technologies, à l'innovation et à la formation en milieu de travail. Finalement, le

pacte imposait des limites aux salaires tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Cette modération dans l'augmentation des salaires a été par ailleurs partiellement compensée par des baisses d'impôt.

Selon l'économiste Pierre Fortin, un des éléments-clés du succès irlandais des 15 dernières années a été le fait d'avoir soutenu de manière remarquable la croissance de la productivité¹⁷. Selon lui, cette croissance de la productivité de l'Irlande a été assurée par diverses mesures: un investissement massif de l'État dans l'éducation à long terme; un libre-échange continu; une détermination à attirer des investissements directs étrangers (IDE) et des politiques industrielles et fiscales favorables aux sociétés.

Bien que tous les ingrédients de la «recette» irlandaise ne soient pas nécessairement transposables au Québec, la tendance libérale des réformes celtiques constitue un modèle inspirant pour notre province. Les réformes qui sont amorcées par la Nouvelle-Zélande, l'Estonie, le Danemark, l'Islande et la Suède, par exemple, pointent elles aussi dans la même direction: une plus grande liberté économique.

NOTES

¹ «Miracle économique» en allemand

² *The Four Asian Tigers: Economic Development & the Global Political Economy*, Eun-Mee Kim, Academic Press, 1998, 234 pages. Cette expression désigne tous les pays émergents du Sud-Est asiatique, nommément la Corée-du-Sud, Hong-Kong, Singapour et Taiwan.

³ *Celtic Tiger: Ireland's Economic Miracle Explained*, Paul Sweeney, Oak Tree Press, 1998, 220 pages. Le terme «Celtic Tiger» désigne l'Irlande.

⁴ Le modèle d'économie sociale de marché des années 80.

⁵ Country Briefings Germany, Economist Intelligence Unit, Economic Data, Economist.com, 25 janvier 2008. Bien que l'Allemagne soit récemment sortie de sa grande torpeur grâce notamment à une importante réduction de la fiscalité des entreprises, les taux de croissance du PIB prévus ne tournent qu'autour de 2 %.

⁶ Cornu Gérard, Bailly Gérard, Reiner Daniel et Merceron Jean-Claude, *Rapport d'information 204 à la Commission des affaires économiques*, Sénat français, 1^{er} février 2007, 42 pages, p. 7.

⁷ Country Briefings Ireland, Economist Intelligence Unit, Economic Data, Economist.com, 25 janvier 2008 et Base de données des perspectives économiques de l'OCDE, n° 80.

⁸ Greenan Nathalie et L'Horty Yannick, *La nouvelle économie irlandaise*, Centre d'études de l'emploi/Cepremap, Document de travail n° 33, EPEE-Université d'Évry-Val d'Essonne, septembre 2004, 56 pages, p. 17-19.

⁹ Id. note 6.

¹⁰ Id.

¹¹ Id note 8.

¹² Id. note 6, p. 9.

¹³ *A Strategy for Development 1986-1990: Growth, Employment and Fiscal Balance*, National Economic and Social Council, Gouvernement de la République d'Irlande, Dublin, 1986.

¹⁴ Le NESAC a été créé par le gouvernement en 1973 — en même temps que l'adhésion de l'Irlande à la Communauté européenne — afin de conseiller le Taoiseach (premier ministre) sur des stratégies de développement économique et social du pays.

¹⁵ Programme for National Recovery, Office of the Taoiseach, Dublin, octobre 1987, 32 pages.

¹⁶ Id. note 6, p. 7

¹⁷ Fortin Pierre, *Le boom économique irlandais: les faits, les causes et les leçons*, Document de discussion n° 12, Programmes des publications de recherche d'Industrie Canada, mai 2002.